

Points collèges non évoqués lors du CT du 31 mars 2022

Monsieur le Président, nous souhaitons vous présenter un état des lieux sur la criticité de certains collèges.

Voici donc quelques situations problématiques.

Dans un 1^{er} temps, nous avons constaté une nette augmentation de postes vacants (Bourse à l'emploi) ; 19 AER, 1 AE, 1 second de cuisine et 1 chef de cuisine. Après consultation des gestionnaires et des agents rencontrés sur le terrain, il s'avère que ce n'est pas la majorité de départs en retraites, loin de là, comme il nous avait été présenté.

Collège de Château-Salins : pas de départ à la retraite et depuis deux ans ce collège est en sous-effectif. Du personnel en arrêt maladie et des agents en situation de santé délicate avec des restrictions. La gestionnaire demande aux élèves volontaires de balayer les salles de classes avec des bonbons comme récompense.

Collège Pierre Mesmer à Sarrebourg : 2 départs à la retraite cette année à l'âge de 65 ans. Un seul poste remplacé avec comme agents restants : une personne de 59 et une de 60 ans. Ce collège n'est pas prioritaire car dépourvu de cantine.

Collège Albert Camus de Moulins-Lès-Metz : la situation actuelle fait état de l'absence de 3 agents pour cause de COVID et ils ne sont pas remplacés. Encore dernièrement, 4 agents absents sur 7 avec une demi-pension de 266 repas.

Collège d'Hayange : 2 agents en longue maladie dont un depuis deux ans. 1 agent en ASA et 1 contractuel en remplacement sur 6 semaines environ. Le second de cuisine étant un contractuel également. Demi-pension de 330 repas dans ce collège.

Collège de Morhange : un départ à la retraite et le poste est vacant depuis plus d'un an. Un agent en accident du travail est absent depuis deux mois. 2 agents en mi-temps thérapeutique dans un collège de 285 repas. La cheffe de cuisine utilise de la vaisselle en plastique jetable afin de pallier au manque de personnel. Un coût faramineux avec cette vaisselle jetable.

Collège Paul Verlaine de Magny : 1 agent absent depuis 15 jours, 1 agent en absence longue maladie, 1 agent absent depuis trois ans, 1 agent absent depuis un an et un agent en grande souffrance à mi-temps thérapeutique avec restrictions médicales. Deux TME ou contractuelles en renfort depuis lundi...

Monsieur le Président ; la charge mentale et physique des agents ne cesse de croître.

Les chefs de cuisines ont de plus en plus de mal à faire respecter le plan de maîtrise sanitaire (PMS) car les équipes de restaurations sont de plus en plus fragilisées.

Monsieur le Président ; il est urgent d'utiliser tous les moyens nécessaires pour recruter au plus vite des agents des collèges et dans ce cadre, favoriser une meilleure attractivité de ce métier. Nous vous proposons de nous remettre autour d'une table afin de réfléchir sur les suites à donner sur le Régime Indemnitaire des ATC